

ARRÊTÉS SPÉCIAUX

Mines

Par arrêté royal du 30 janvier 1908, la Société anonyme des Charbonnages d'Abbooz et Bonne-Foi-Hareng, à Herstal, a été autorisée à occuper, pour les besoins de son exploitation, diverses parcelles de terrain situées dans cette commune.

Par arrêté royal du 25 avril 1908, il a été accordé à la Société anonyme des Houillères Unies du Bassin de Charleroi, à titre d'extension de sa concession de Masse-Saint-François, concession des mines gisantes sous le territoire de la commune de Farciennes, sous une étendue superficielle de 8 hectares, 90 ares, 3 centiares, comprise entre les limites Est et Sud de la concession actuelle de Masse-Saint-François et l'axe de la Sambre.

Par arrêté royal du 5 juin 1908, la Société métallurgique de Gorcy (Meurthe et Moselle) a été autorisée à occuper, pour les besoins de son exploitation, une parcelle de terrain appartenant aux Hospices civils de la ville de Mons et comportant une étendue de 1 hectare, 2 ares, 39 centiares, située à Quaregnon.

Par arrêté royal du 23 juin 1908, il a été accordé à la Société anonyme des Mines des Ardennes, à Liège, à titre d'extension de la concession de Bierleux-Werbomont, la concession des mines de manganèse gisantes sous une étendue de 2 hectares, 60 ares, dépendant des communes de Chevron et de Rahier.

Par arrêté royal du 31 octobre 1908, la Société anonyme des Charbonnages des Kessales, à Jemeppe-sur-Meuse, a été autorisée à occuper, pour les besoins de son exploitation, diverses parcelles de terrain situées à Jemeppe-sur-Meuse.

Par arrêté royal du 31 octobre 1908, la Société anonyme des Charbonnages de l'Epine a été autorisée à occuper, pour les besoins de l'exploitation de sa concession de Bonne-Espérance, diverses parcelles de terrain sises en la commune de Montigny-sur-Sambre.

Usines

Par arrêté royal du 26 février 1908, la Société anonyme d'Ougrée-Marihaye, a été autorisée à augmenter la consistance de ses usines à Ougrée et à Seraing.

Par arrêté royal du 26 février 1908, la Société anonyme des Forges et Laminoirs de l'Alliance, à Marchienne-au-Pont, a été autorisée à annexer à ses usines actuelles sises à Marchienne-au-Pont, un laminoir à verges et autres petits fers marchands.

Par arrêté royal du 28 février 1908, la Compagnie générale des Aciéries (Société anonyme de Thy-le-Château), à Thy-le-Château, a été autorisée à établir une usine pour la fabrication de l'acier coulé.

Par arrêté royal du 3 mars 1908, la Société anonyme Métallurgique d'Espérance-Longdoz, à Liège, a été autorisée à augmenter la consistance de ses usines sises à Liège.

Par arrêté royal du 23 mars 1908, la Société anonyme des Forges de la Providence, à Marchienne-au-Pont, a été autorisée à établir une nouvelle usine sur le territoire de la commune de Dampremy.

Par arrêté royal du 30 mars 1908, la Société anonyme des Aciéries d'Angleur, à Tilleur, a été autorisée à installer un four Martin Siemens, dans la division de Renory-Angleur de ses usines.

Par arrêté royal du 27 avril 1908, M. Corneille Klept van Velthoven, propriétaire à Bruxelles, a été autorisé à établir, à Forest, une usine pour la fusion et le laminage du cuivre et du zinc.

Par arrêté royal du 30 juin 1908, la Société industrielle de Beersse a été autorisée à établir à Beersse (province d'Anvers) une usine pour la fabrication du régule d'antimoine.

Par arrêté royal du 30 juin 1908, M. Alfred Dorsemagen, d'Anvers, a été autorisé à établir une usine, à Beersse (province d'Anvers), pour le traitement des minerais rares, tels que les minerais de vanadium, de tungstène, de molybdène, de palladium, d'uranium, de chrome, etc.

Par arrêté royal du 30 juillet 1908, la Société anonyme d'Ougrée-Marihaye a été autorisée à augmenter la consistance de ses usines à Seraing.

Par arrêté royal du 20 août 1908, la Société anonyme Métallurgique d'Espérance-Longdoz, à Liège, a été autorisée à étendre son usine pour la fabrication de la fonte et à ériger une aciérie et un laminoir dans la commune de Seraing.

Par arrêté royal du 6 septembre 1908, la Société anonyme de Grivegnée a été autorisée à modifier la consistance de ses usines de Grivegnée.

Par arrêté royal du 10 septembre 1908, la Compagnie des Métaux et Produits chimiques d'Overpelt, à Overpelt, a été autorisée à agrandir et à modifier ses usines à zinc, à plomb, à argent et à oxydes et sels métalliques.

Par arrêté royal du 6 octobre 1908, la Société anonyme de Grivegnée a été autorisée à augmenter la consistance de son usine de Grivegnée.

Par arrêté royal du 23 novembre 1908, la Société anonyme « La Nouvelle Montagne », à Engis, a été autorisée à modifier les appareils de fabrication de son usine à zinc d'Engis.

Par arrêté royal du 15 décembre 1908, M. Paul Raoult, Ingénieur à Liège, a été autorisé à établir une usine à zinc sur le territoire de la commune de Rothem.

Par arrêté royal du 22 décembre 1908, la Société anonyme des Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries de Thy-le-Château et Marcinelle, à Marcinelle, a été autorisée à établir de nouveaux appareils dans ses usines de Marcinelle.

SOMMAIRE DE LA 1^{re} LIVRAISON, TOME XIV

MÉMOIRES

Le sécurité dans les mines aux États-Unis	V. Watteyne	3
Exploitation des minerais de fer en Suède, par la méthode dite « à magasin ».	H. De Rauw	37

SERVICE DES ACCIDENTS MINIERS ET DU GRISOU

Études sur les accidents : Les accidents dûs à l'emploi des explosifs dans les mines et les carrières souterraines de 1893 à 1907	V. Watteyne et A. Breyre	49
---	--------------------------	----

EXTRAITS DE RAPPORTS ADMINISTRATIFS.

1^{er} SEMESTRE 1908

3 ^{me} arrondissement. — Sondages de reconnaissance au Midi du bassin du Centre (Charleroi). — Charbonnages de Ressaix : Centrale électrique.	L. Delacuvellerie	237
4 ^{me} arrondissement. — Emploi du marteau pneumatique : a) abatage du charbon : Charbonnage de Monceau-Fontaine ; Charbonnages Réunis de Charleroi ; Charbonnage du Bois de Cazier ; Charbonnage de Marcienne-Nord ; b) bosseyement. — Abateur hydraulique. — Charbonnage du Centre de Jumet : téléphone souterrain. — Fermeture de lampes système Dufrane-Castiau	O. Ledouble	261

NOTES DIVERSES

Comment doivent être construites les commandes de trainages, par câbles et par chaînes, au point de vue de la durabilité de ces engins. — Conférence faite à Sarrebruck, le 19 février 1908, devant l'assemblée générale de <i>Eisenhütte Sud-West</i>	E. Heckel	273
Les accidents mortels survenus dans les mines de charbon de divers pays pendant la dernière période décennale	G. Watteyne	291
De la possibilité du long-feu avec le tir électrique	—	301
<i>Bibliographie</i> : <i>Les explosifs et leur fabrication</i> , par R. MOLINA, traduit de l'italien par J.-A. MONTPELLIER. — <i>Le Manganèse : propriétés, applications, minerais, gisements</i> , par M. LECOMTE-DENIS. — <i>Agenda Dunod pour 1909 : Mines et métallurgie</i> , par DAVID LEVAT. — Revue du Service des Mines d'Italie (<i>Revista del Servizio Minerario</i>), 1907. — <i>La Radioactivité des eaux en Saxe</i> , par C. SCHIFFNER. — Publications du Service de prospection de l'État Néerlandais, n° 1 : <i>Le sol Néerlandais et les dépôts Rhénans et Moséens de la fin de l'époque tertiaire et du commencement de l'époque quaternaire</i> , par P. TESCH. — Les radiations des corps minéraux : <i>Recherche des mines et des sources par leurs radiations</i> , par H. MAGER. — <i>Guide pratique du chimiste-métallurgiste et de l'essayeur</i> , par L. CAMPREDON. — Annuaire du Comité des Forges de France, édition 1908-1909. — <i>The Mineral Industry</i> , vol. XVI, édité par W. R. INGALLS. — Bulletin du Corps des Ingénieurs des Mines du Pérou (<i>Boletín del Cuerpo de Ingeniueros</i> , etc.).		305

STATISTIQUE

Caisse de prévoyance des ouvriers mineurs. — Examen des comptes des années 1906 et 1907.	313
Mines : Production du 2 ^{me} semestre 1908	337

LE BASSIN HOULLER DU NORD DE LA BELGIQUE

Mémoires, Notes et Documents

Coupe des sondages de la Campine (<i>suite</i>). Sondage n° 69, à Genck (Winterslag).	338
Les cités ouvrières de l'industrie métallurgique en Campine J. Lebens	363

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Emploi de l'électricité :

Prescriptions administratives et règles concernant l'emploi de l'électricité, en vigueur à partir du 1 ^{er} janvier 1909.	373
Circulaire ministérielle du 9 janvier 1909	451

Police des mines :

Éclairage : Lampes de sûreté pour l'éclairage des travaux souterrains des mines de houille :	
Lampe Müller. — Arrêté ministériel du 26 octobre 1908.	453
Lampe André-Billon — Arrêté ministériel du 14 janvier 1909	459
— Verres des lampes de sûreté; marque reconnue. — Arrêté ministériel du 24 octobre 1908.	464

Appareils à vapeur :

Arrêté royal du 10 octobre 1908 accordant dispense (Exposition internationale de Bruxelles.	465
---	-----

Service des Explosifs :

Liste des dépôts d'explosifs dûment autorisés existant en Belgique. — Province de Brabant.	467
Modification au règlement : transport par chemin de fer. — Arrêté royal du 30 octobre 1908.	494

Police des établissements dangereux, insalubres ou incommodes :

Arrêté royal du 25 septembre 1908 : Modifications au classement de l'acétylène et des carbures	495
--	-----

Personnel :

Corps des Ingénieurs des mines : Situation au 1 ^{er} février 1909	497
Répartition du personnel et du Service des mines : Noms et lieux de résidence des fonctionnaires	501

Arrêtés spéciaux :

Extraits d'arrêtés pris en 1908, concernant les mines et les usines.	513
--	-----

